

mations ne sont qu'un trompe l'oeil et qu'ils n'ont aucune idée de ce qu'est une véritable politique d'inclusion.

Nous constatons en l'occurrence un abus de pouvoir et le pire type de politique possible, une politique dont les gens ne veulent plus.

À l'instar de la plupart des Canadiens, je suppose que dans six mois d'ici, nos vis-à-vis auront disparu et nous n'aurons plus à subir les décisions arbitraires du gouvernement. J'invite tous ceux qui sont chargés de mettre en oeuvre la partie III du projet de loi C-93 à considérer qu'il s'agit là d'une démarche théorique et à s'assurer de savoir au juste où sont tous les bureaux, les dossiers, les machines à écrire et les ordinateurs. Ainsi, lorsque le gouvernement changera dans six mois, on pourra revenir sur les décisions qui sont prises maintenant et redonner au Conseil de recherches en sciences humaines le rôle qui lui revient en tant qu'organisme scientifique distinct afin que le programme de relations culturelles internationales puisse à nouveau relever des Affaires extérieures comme cela devrait être le cas. Permettez-moi de signaler à tous ceux qui sont chargés de mettre en oeuvre cette politique qu'elle ne va pas durer plus de six mois. Le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique se sont engagés publiquement à rétablir le Conseil de recherches en sciences humaines et le Programme de relations culturelles internationales sous leur forme actuelle.

• (1215)

J'invite donc tous ceux qui participent à la mise en oeuvre de la partie III du projet de loi C-93 à prendre toutes les précautions voulues et à savoir d'où vient chaque chose pour que nous puissions remédier de la façon la plus efficace possible à la situation catastrophique que le gouvernement crée.

J'invite les ministériels qui sont partisans de la politique d'inclusion, et non des mesures bureaucratiques arbitraires du gouvernement, mais des mesures fondées sur la consultation et le bon sens, à défendre ces principes et à se prononcer en faveur des amendements que j'ai présentés aujourd'hui.

M. Duhamel: Monsieur le Président, je voudrais féliciter mon collègue d'avoir prononcé un discours des plus réfléchis et utiles.

J'avais songé à des motions d'annulation, c'est-à-dire à supprimer l'article au complet. À un certain point, cela vous intéressera sûrement, monsieur le Président, et je ne pointerai certainement personne du doigt, nous avons amorcé des discussions avec des membres du gouverne-

ment qui avaient compris à quel point ils étaient vulnérables, à quel point ils avaient mal travaillé et n'avaient fait aucune étude ni tenu de consultations, qu'ils ne feraient pas d'économies et qu'il n'y aurait pas d'augmentation de l'efficacité ou de l'efficience.

Nous avons eu l'impression qu'il était alors possible de travailler ensemble pour annuler cet article du projet de loi. Tout allait bien jusqu'à ce qu'un ministre intervienne et dise: «Non, on ne peut pas faire cela parce qu'on ne sait pas ce que les méchants libéraux et néo-démocrates vont faire ensuite.»

Bien sûr, ce que nous aurions fait ensuite, c'est simplement examiner le projet de loi en toute objectivité pour voir s'il valait la peine d'être maintenu. J'espérais ce jour-là que nous en venions à une entente afin d'annuler cette disposition.

[Français]

J'avais grand espoir, lorsque j'ai vu quelques collègues qui s'y connaissent dans le domaine, qui savent ce qui s'y passe, qu'il aurait été possible de supprimer cette section.

[Traduction]

Hélas, cela n'a pas été possible. À l'instar de mes collègues, je déplore qu'il n'y ait eu aucune consultation. Pouvez-vous imaginer, monsieur le Président, aucune consultation? Il s'agit d'organismes nationaux dont le personnel comprend les gens les plus brillants du pays, qui représentent certains des principaux groupes qui maintiennent le pays ensemble et le font marcher. Il n'y a pas eu de consultations. Aucune étude n'a été faite pour montrer quelles économies le gouvernement prévoyait faire. Pouvez-vous imaginer cela? Aucune étude n'a été faite sur les gains d'efficacité ou d'efficience prévus. Pouvez-vous imaginer cela?

Je n'arrive pas à croire qu'un gouvernement puisse être aussi insensible, aussi gauche, comme on dit en français.

[Français]

C'est une expression qui est excellente, mais vraiment excellente. Ils se sont enfargés, avec ce projet de loi et ils vont en payer un prix énorme. Mes collègues le savent, c'est trop tard; ils ont eu leur chance. S'ils avaient voulu supprimer cette section, ils auraient été perçus comme un gouvernement qui écoutait. Mais, parce qu'ils se sentaient un peu mal pris, ils ont dit: on va foncer, on va foncer même en sachant que c'est un mauvais projet de loi. Eh bien, ils en paieront le prix.